

COTELUB

Des habitants s'allient pour devenir producteurs d'énergie

Huit personnes se sont lancées dans la création d'une centrale villageoise.

Initié dès 2014 par le Parc du Luberon et la Communauté territoriale du Luberon, Cote-Lub (voir nos précédentes éditions dans la Provence), le projet de mise en place de "Centrales villageoises", qui offre une nouvelle approche de l'énergie photovoltaïque, est passé rapidement dans une phase plus concrète.

Huit habitants motivés, issus de différents villages de la communauté territoriale (Peypin d'Aigues, La Tour-d'Aigues, Villelaure et la Bastidonne), se sont lancés bénévolement dans l'aventure et ont créé récemment une société de type coopératif et à but éthique, "Centrale villageoise du Pays d'Aigues". L'objet consiste à investir collectivement dans la pose de panneaux photovoltaïques sur toitures publiques ou privées, pour revendre l'électricité à EDF. Actuellement, dans notre région, deux autres sociétés de ce type ont été créées (ou sont en cours de création) : une dans le Pays de Bann, une dans le Queyras).

Un investissement minimum de départ

"Nous avons rencontré tous les maires des communes de Côté-lub. Ils nous ont bien accueillis. Ils ont proposé des toitures publiques et ont orienté nos recherches de toitures privées. Notre premier projet portera sur une vingtaine de toitures", précise le président Jean-Michel Bostetter.

C'est avec 100€ d'investissement par participant que ce projet citoyen, qui débutera fin 2015, a pu se mettre en place, sachant que les bénéfices seront pour partie réinvestis dans l'équipement de nouvelles toitu-



Les membres fondateurs de la société de type coopératif. Elle consiste à investir dans la pose de panneaux photovoltaïques sur toitures publiques ou privées, pour revendre l'électricité à EDF. / PHOTO A.C.

LA RÉACTION de Jean-Louis Joseph

"Il garantit des retombées économiques locales"

Jean-Louis Joseph est président du Parc du Luberon et vice-président de la région Paca. Il nous livre son avis.

"La création de la première société locale du territoire sur le modèle des centrales villageoises en Rhône-Alpes me réjouit tout particulièrement. La Centrale villageoise du Pays d'Aigues, dont les huit membres fondateurs, citoyens du territoire, viennent d'officialiser la création, ouvre un nouveau mode de développement des énergies renouvelables : participatif et proche des citoyens, respectueux de l'environnement, techniquement et économiquement solide, garantissant des retombées économiques locales. J'encourage évidemment tous les habitants qui souhaiteraient contribuer à ce projet à se manifester auprès des représentants de la CVPA, cette initiative mérite d'être soutenue !"

Recueillis par A.C.

res et dans des actions visant à économiser l'énergie. Cette dernière sera pour partie distribuée aux actionnaires.

Les personnes qui veulent investir dans le financement de ces énergies renouvelables peuvent acquérir des parts de la société, participer à son fonctionnement et bénéficier des dividendes versés au prorata de leur investissement. "Toute personne peut devenir actionnaire avec l'agrément des sociétaires. En décidant de nous rejoindre vous permettrez d'équiper des toitures sur notre territoire, favoriserez la mise en œuvre de solutions pour économiser l'énergie et participerez à la lutte contre le réchauffement climatique", conclut le président.

Alain CARLE